



BULLETIN MENSUEL

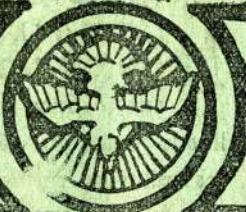
7^{me} Année

N° 80

Du 15 AOUT

au 15 SEPTEMBRE

1930



LE FOYER PIERRE ET PROSSIN



ABONNEMENT
(servi par la Peste)

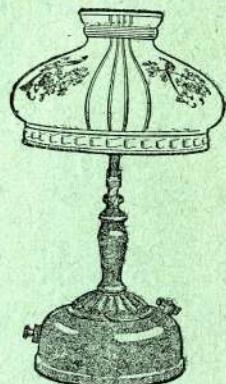
FRANCE . . . 10 fr.

ETRANGER . . . 12 fr.

ADMINISTRATION

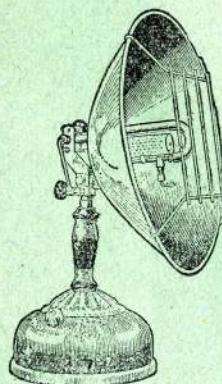
au Presbytère
de Saint-Pierre



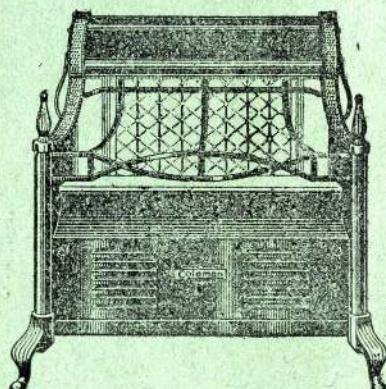


pas se répandre ni faire explosion.

AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant



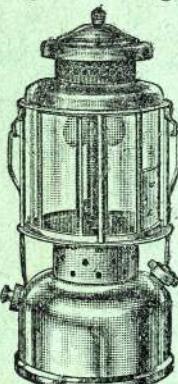
Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



restent toujours propres.

Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} V^{UE} A. PATUREL.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

VÊTEMENTS TIP TOP



VOICI LE PRINTEMPS !

Songez qu'il vous faudra bientôt un nouveau Complet, un Pardessus plus léger. Où vous adresserez-vous pour être bien servi ?

Evidemment chez TIP-TOP

L'an dernier vous avez admiré l'élegance de ceux de vos amis qui s'étaient fait habiller chez TIP-TOP et vous avez regretté de ne pas avoir fait comme eux.

Epargnez-vous ces regrets cette année. Venez voir nos nouveaux échantillons où vous trouverez des tissus de la meilleure qualité dans un choix des plus jolies teintes. Choisissez et vous aurez à un

Prix unique de 24 Dollars

un complet ou un pardessus faits sur mesures d'une coupe irréprochable et d'une qualité réellement supérieure.

Tip Top

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez **Etienne DAGUERRE**
SAINT-PIERRE & MIQUELON



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES — *Dimanches et fêtes : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.*

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

VÈPRES. — *Dimanches et fêtes : à 2 h.*

L'Angelus est sonné le matin à 5 h 1/2., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant.*

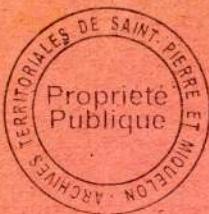
Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication des bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION À DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.





Calendrier du Mois de Septembre 1930

N. B. — RÉUNIONS D'OEUVRES. — Elles sont suspendues pendant les vacances scolaires d'Août et de Septembre, sauf avis contraire.

4 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion de *l'Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1^{er} du mois. — St Laurent Justinien, év. et conf. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

6 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

7 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Lundi. — Fête de la Nativité de la Ste Vierge. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

9 Mardi. — 2^{me} du mois. — S. Pierre Claver, missionnaire. — La messe du Tiers-Ordre est ronvoyée au mercredi, 17 de ce mois.

12 Fête du Saint Nom de Marie.

14 Dimanche. — Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

N. B. — Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée à la vénération des Fidèles.

15 Lundi. — Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

N. B. — Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les jours des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.

17 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Fête des stigmates de St François d'Assise. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre, suivie de l'Absolution générale. — Le soir, à 8 h., Office.

21 Dimanche. — 3^{me} du mois. — S. Mathieu, apôtre. — A 7 h. 1/2, com. des jeunes filles.

27 Samedi. — Sts Cosme et Damien. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe mensuelle des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

28 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, com. des garçons.

29 Lundi — Fête de S. Michel, archange. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

Un Centenaire d'Apostolat

Histoire des Sœurs de St-Joseph de Cluny
aux Iles St-Pierre et Miquelon.

Volume illustré : Prix : 15 fr.

En vente au FOYER PAROISSIAL et au PENSIONNAT.



La Bonne Page

14. ~ Les Commandements de l'Église.

UN jour, à Jérusalem, un membre du Sanhédrin s'étant approché de Jésus lui demanda : « Quel est le premier de tous les Commandements ? »

Et Jésus lui répondit : « Le premier de tous est celui-ci : Ecoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est seul le Seigneur. Tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, et de toute ta force. C'est là le premier Commandement.

« Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là. » (*S. Marc*, xii, 28-32.)

C'est pour permettre aux hommes de réaliser cet idéal et d'accomplir leur destinée, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a complété le Décalogue par d'autres Commandements :

Propager l'Évangile (*S. Math.*, xxviii, 18) ;

Etablir la famille telle que Dieu la fit au commencement, avec l'indissolubilité des liens du mariage (*S. Math.*, xix, 6) ;

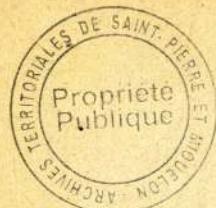
Recevoir le baptême (*S. Jean*, iii, 5) et faire usage des autres sacrements qu'il a institués (*S. Jean*, xx, 22 ; *ibid.* vi ; *S. Luc*, xv, 3) ;

Obéir à l'Église catholique et aux Lois ou Commandements qu'elle porte pour procurer aux âmes de bonne volonté les moyens de salut jusqu'à la fin des temps (*S. Math.*, xviii, 18 ; *S. Jean*, xxi, 15 ; *S. Luc*, x, 16). Etc.

Ainsi N.-S. Jésus Christ a fondé son Église sous la forme d'une Société hiérarchique, avec pouvoir « de lier et de délier », c'est-à-dire de faire des lois, d'en dispenser, et de les abroger, pour le bien spirituel des Fidèles, ses enfants.

De sorte que les lois de l'Église sont, indirectement, des lois divines, puisque l'Église ne les fait que par le pouvoir et avec l'assistance de Dieu.

Elles sont donc obligatoires en conscience, — sauf dans le cas où,



pour une raison juste et grave, on peut en être dispensé. « Celui qui vous écoute m'écoute, a dit Notre-Seigneur aux Apôtres et à leurs successeurs, et celui qui vous méprise me méprise » (*S. Luc, x, 16*).

L'Église peut en effet dispenser des lois qu'elle-même a portées, — comme de jeûner, de s'abstenir de viande à certains jours, etc. Mais elle ne saurait, évidemment, dispenser d'aucun Commandement de Dieu.

Ainsi que tous les législateurs, l'Église a établi des sanctions contre les fidèles qui sont rebelles à ses lois. Ces peines sont les suivantes :

La suspense, qui prive un ecclésiastique de l'exercice de ses fonctions ;

L'interdit, qui « interdit » l'usage des sacrements et de la sépulture chrétienne ;

L'excommunication, qui retranche le coupable de la communauté catholique.

Pour relever de ces peines ou censures, le confesseur doit avoir des pouvoirs spéciaux de son évêque ou du pape lui-même.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.

Aêtes Paroissiaux

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1930)

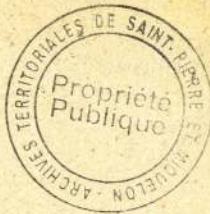
BAPTÉMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 20 juillet : BRIAND, Ernest-Albert-André. Parrain : Albert Briand ; marraine : Léonie Hutton. — *Le 27 juillet* : GOIZIOU, Raymond-Emmanuel-Auguste. Parrain : Emmanuel Lapaix ; marraine : Emilie Calvairac. — DISNARD, Charles-Joseph-Auguste. Parrain : Charles Borthaire ; marraine : Angèle Lafargue. — DERRIEN, Aurélie-Marcelle-Noëlla. Parrain : Emile Lebars ; marraine : Alice Richard. — HACALA, Roger-Pierre-Auguste. Parrain : Charles Hacala ; marraine : Hélène Saillard. — *Le 31 juillet* : BRY, Robert-Joseph-Maurice. Parrain : Joseph Bry ; marraine : Aimée Bry.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 7 août* : ROULET, Marcel-Dominique, et MARSOLIAU, Madeleine-Marie.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 18 juillet : LE SOAVEC, Henri-Eugène-Joseph, 15 mois. — *Le 27 juillet* : QUERCIRON, Louis-Félix-Alfred, marin, 34 ans. — *Le 28 juillet* : BRIARD, Arsène-Jean-Marie, 43 ans. — *Le 29 juillet* : PITMAN, Jeanne-Julie-Eugénie-Marie, née Lebrec, 39 ans. — BASLÉ, Marcel-Joseph, 26 ans. — *Le 2 août* : NICOLAS, Marie-Françoise, née Méhaulté, 73 ans.



Échos du Mois

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1930)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 juillet au 15 août, ont été de 15 vapeurs et 15 voiliers.

Renseignement budgétaire. — A la date du 9 juillet 1930 a été rendu exécutoire le budget supplémentaire de la Commune de Saint-Pierre, pour l'exercice 1930. Ce budget a été arrêté en recettes à la somme de 1.594.298 fr et en dépenses à celles de 789.082 fr.

En « taxi ». — Tout arrive ! Saint-Pierre a maintenant des « taxis » à la disposition du public. Et s'il vous prend fantaisie de vous payer une excursion au Cap-à-l'Aigle ou à Savoyard, vous en trouvez l'occasion sans risquer d'être, comme jadis à Paris,

. durement cahoté
Sur les nobles coussins d'un char numéroté.

Costume d'été. — Un règlement d'Administration s'est occupé récemment du costume des dames employées dans les bureaux des divers ministères. Sont interdites les étoffes transparentes ; le col doit être montant et fermé ; les manches iront jusqu'aux poignets et la robe, jusqu'à la cheville.

Pourquoi ? direz-vous. — C'est sans doute afin que ces dames soient mieux à leur travail professionnel, et les messieurs, leurs voisins, aussi.

Un bon point à l'Administration !... Mais j'allais oublier de dire que c'est en Roumanie que cette utile réforme a été mise en vigueur.

Dans la Légion d'Honneur. — Sont nommés CHEVALIERS : Le Dr Gonzalès, médecin-capitaine, Chef du Service de Santé. — M. Pierre Gervain, pilote, Président de la Société des Marins de Saint-Pierre. — M. Emile Gloanec, Maire de Saint-Pierre.

La réception des trois nouveaux Chevaliers aura lieu ultérieurement. Le FOYER PAROISSIAL leur offre ses meilleures félicitations.

L'ancienne caserne des Disciplinaires. — Cet immeuble a été mis en vente aux enchères publiques le mercredi, 16 juillet. La mise à prix était fixée à 30.000 francs. C'est M. Alfred Roulet qui en a été l'acquéreur, pour une somme de 75.000 fr. La bâtie, dit-on, va être utilisée comme entrepôt.



Complément de fête. — Le temps peu favorable avait empêché d'exécuter intégralement le programme des réjouissances populaires arrêté pour la fête du 14 juillet. Le dimanche suivant, la brume et les menaces de pluie n'ont pas permis de terminer la fête ; et c'est le lendemain, 21 juillet, que les derniers numéros du programme ont pu être réalisés.

D'abord des régates, à 6 h., du soir. Trois canots à voiles ont contourné l'île Massacre. 1^{er} prix : M. Sauneuf ; 2^{me} prix M. Pierre Légasse.

A 9 h., fête Vénitienne organisée par la société sportive du Grand Ilot. Le « Dragon » construit par M. Liorel, artistiquement décoré et splendidelement illuminé avec ses 350 lampes électriques, a remporté le prix (400 fr.)

Pour finir, une représentation de cinéma sur la place du Gouvernement.

A l'étang de Savoyard. — Les amateurs de bains de mer profitent des journées chaudes, intermittentes, pour se procurer le plaisir de s'ébattre dans l'élément humide. Récemment nombre de baigneurs et autres s'étaient donné rendez-vous sur la plage.

L'« Aldébaran » à Saint-Pierre. — Cet avis, sous le commandement du Capitaine de Frégate Jehan Bouvet de la Maisonneuve, est arrivé en rade de Saint-Pierre le vendredi, 1^{er} août, venant des Antilles et de la côte occidentale d'Afrique. Son séjour a été de courte durée ; il est reparti, en direction de North-Sydney, dans la soirée du lendemain, 2 août.

Chronique sportive. — Le match de football entre une équipe mixte de St-Jean (Terre-Neuve) et l'A.S.S.P. depuis longtemps annoncé et impatiemment attendu, a eu lieu le mercredi soir, 23 juillet. Aussi y avait-il foule, et M. le Gouverneur lui-même honorait la rencontre de sa présence.

Dès le coup d'envoi, à 17 h. 15, les St-Pierrais prennent l'avantage ; mais le jeu est un peu décousu, fait de touches multiples et de corners. C'est après un corner que St-Pierre, après 20 minutes de jeu, marque le seul but de la mi-temps.

A la reprise, après deux minutes de jeu, et encore sur corner, St-Pierre marque un deuxième but. St-Jean ne se décourage pas ; et, excité par les nombreux spectateurs anglais, attaque furieusement : il arrive à égaliser, marquant deux buts en 15 minutes. La partie devient acharnée : chaque côté veut gagner. Malgré le goal-keeper de St-Jean, homme de sang-froid aux puissants dégagements, St-Pierre va enlever la partie par un troisième, et cette fois un joli but, rentré d'une façon imparable.

Carnet blanc. — Jeudi, 7 août, devant une belle assistance de parents et d'amis, a été célébré solennellement le mariage de M. Marcel Roulet avec Mlle Madeleine Marsoliau. Mgr le Préfet Apostolique, s'inspirant de la fête



célébrée la veille, leur a adressé une délicate allocution où il a fait ressortir comment la Religion est capable de « transfigurer » l'existence des époux, leur place au foyer, leurs habitudes, leurs âmes... Pendant la messe, dite par le R. P. Lavolé, la chorale des jeunes filles a fait entendre quelques beaux cantiques de son répertoire.

Six jours en dérive.—C'est le cas de Prosper Manivel et Jean Ferrier, deux marins du quatre-mâts « Jean Dunois ». Partis du banqureau, le 18 juillet dans leur doris, ils ont été surpris par la brume et ont échoué, le 24, à La Poile (Terre Neuve) après avoir été trois jours sans nourriture. Recueillis par le vapeur « Blanco » qui les a déposés à Fortune, ils sont arrivés le 4 août à l'hôpital de St-Pierre.

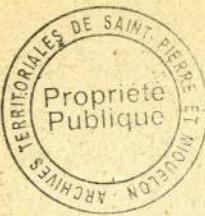
La fête du 15 Août.— Elle a été favorisée par un temps superbe. Disons tout de suite que la Ste Vierge, Patronne de la France, a été fêtée comme il convient dans une paroisse de croyants et de patriotes. Plus de sept cents communions ont été distribuées pendant les deux premières messes. A 10 h., messe pontificale, avec assistance des grands jours. Beau sermon de circonstance : c'est le R. P. Louis Le Doré, arrivé de Québec par le dernier courrier pour prêcher la retraite annuelle des Sœurs, qui a été l'éloquent prédicateur et qui a fait ressortir, dans la fête du jour, le double élément religieux et patriotique.

Après les vêpres a eu lieu la procession traditionnelle à travers les principales rues de la ville dont la plupart des maisons étaient pavoiées. Dans l'interminable cortège, les différents groupements paroissiaux étaient rangés autour de leurs bannières. Les enfants de la Communion solennelle et les Enfants de Marie étaient là, vêtus de blanc ; à ces dernières était réservé l'honneur de porter la bannière et la statue de la Vierge.

Comme de coutume, des messieurs en tenue de ville portaient croix et bannières ; et le groupe des chanteuses ainsi que la chorale des chantres ont fait entendre des cantiques connus, aussitôt accompagnés par la foule.

Derrière des membres du Clergé, où, avec Mgr le Préfet Apostolique, marchaient le R. P. le Doré et M. l'Abbé Thépaut, animonier du navire-hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc », suivait encore une foule recueillie récitant à haute voix le chapelet pour demander à Dieu — ainsi l'avait suggéré Monseigneur — un renouvellement de l'esprit chrétien en France et dans notre paroisse et aussi, pour Saint-Pierre et Miquelon, le succès de la campagne de pêche, si grandement compromis jusqu'ici. Un salut solennel du T. S. Sacrement a terminé les belles cérémonies de la journée.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 16 juillet, par le « Farnorth » : MM. Deschamps, A. Gautier, P. Lavissière, P. Toudic ; MM. et Mmes Foliot,



et enfant ; Mmes C. Deslisle, P. Dubois, P. Eloquin et enfants, L. Janil, G. Leroux, F. Ollivier, D. Simon, E. Slaney ; Mlles C. Roverche, B. Slaney.

PARTIS, le 17 juillet, par le « Sollund » : les Sœurs Eudoxie et St Thomas.
— le 19 juillet, par le « Farnorth » : MM. R. Briand, A. Mac Donald, P. Folquet, J. Hagen ; M. et Mme L. Hardy ; Mmes Lechevallier, Espagnol.

ARRIVÉS, le 28 juillet : MM. G. Briand, H. Claireaux, L. Coupard ; Mmes M. Clair, R. Fitzgerald, E. Garbart, A. Samson et enfants ; Mlles E. Guyomard, E. Yvon.

PARTIS, le 31 juillet : V. Audoux, M. Daireaux, G. Foliot, A. Gautier, G. Leroy, A. Maufroy, P. Vigneau ; MM. et Mmes H. Dibarrat, V. Letertre et enfants ; Mmes P. Briand, Fourel, Ponet ; Mlles E. Hagen, R. Nouvel. — Le 7 août, par le « Ste-Jeanne d'Arc » : M. et Mme G. Detcheverry.

ARRIVÉS, le 9 août, par le « Farnorth » : MM. A. Autin, L. Bouroult, R. Briand, C. Déminiac ; R. P. L. Le Doré ; Mmes E. Allain, A. Debboisse, G. Espagnol, C. Ozon ; Mlle L. Laflitte.

PARTIS, le 9 août : M. H. Dagort. — Le 12 août : MM. Blanchet, A. Briand, J. Gautier H. Lévêque ; MM. et Mmes d'Angerville et enfant, A. Lescouplet ; Mmes Letournel, C. Mahé, A. Moulton, ; Mlles M. Detcheverry, M. Roussel

ARRIVÉS, le 12 août : Les Sœurs Eudoxie, St Thomas, Dolorosa, Marie-Céleste, Mercédès ; Mlle L. Dumphy. — Le 14 août, par le « Ste-Jeanne d'Arc » : Mme O. Lechevallier.

PENSION DE FAMILLE, à St-Pierre

CHAMBRES GARNIES A LOUER

Mmes LEROUX-COSTE

A VENDRE

Un choix de meubles et articles divers. — *S'adresser à Mme Vve Joseph Pinaquy.*

- Une Propriété . — *S'adresser à Mme Joseph Folquet.*
 - Une Maison, route de la Pointe-Blanche.— *S'adresser à Mme Vve Baslé.*
-

Leçons d'Anglais

S'adresser à Mlle Marie O'CONNEL, chez M. Le Goff.



Distribution des Prix

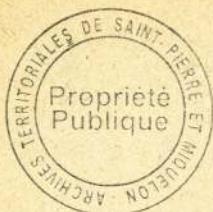
aux Elèves des Ecoles libres

sous la Présidence de M. SAUTOT, Gouverneur p. i. de la Colonie.

Ces fêtes scolaires des Ecoles libres sont toujours une grande attraction pour la population Saint-Pierraise. On a pu le constater le 21, le 22 et le 23 juillet, à la distribution des Prix qui a eu lieu, dans la Salle municipale des Fêtes, aux Elèves de l'Ecole Ste-Croisine, du Collège St-Christophe et du Pensionnat. L'élite de la population s'y était donné rendez-vous, avec Mgr le Préfet Apostolique, les représentants des Autorités locales, de la Chambre de Commerce, des Consulats, avec le Comité de l'Enseignement libre ; et elle a pu se rendre compte du magnifique rendement obtenu, cette année encore, par les maîtres et les maîtresses des Ecoles chrétiennes.

Ces Ecoles, on ne l'ignore pas, sont une lourde charge financière pour l'Autorité religieuse ; celle-ci est donc obligée de compter sur les parents. Pour assurer une formation chrétienne convenable à près de 500 enfants, elle n'a aucune subvention officielle : ainsi le veut la législation scolaire actuelle. Mais les parents sont là qui ne se dérobent pas au devoir d'aider, dans la mesure de leurs moyens, à assurer à leurs enfants une éducation chrétienne, avec la Religion à sa place, la place d'honneur, selon les prescriptions de l'Eglise, comme l'éducation qu'ils ont eux-mêmes reçue et qui sera le meilleur héritage qu'ils puissent laisser à leurs garçons et à leurs filles; et pour cela ils s'imposent volontiers un supplément de sacrifices mériotoires.

Le manque de place ne nous permet pas de faire un compte rendu détaillé de la façon dont le programme de chacune de ces fêtes scolaires a été exécuté. Disons seulement que les morceaux de piano, les monologues, les saynètes, les chants ont été interprétés avec un réel brio et ont très agréablement interrompu, à plusieurs reprises, la proclamation des lauréats. A signaler cependant, parmi les différents numéros des pro-



grammes. -- on n'a que l'embarras du choix -- *Bébé sait compter*, chant mimé, par les tout petits ; -- *l'Interview de Saint Pierre*, par deux mignonnes fillettes ; le *Sourire du printemps*, très gracieux exercices chorégraphiques par un groupe d'élèves du Pensionnat ; une saynète, *Lulli, marmiton*, et un superbe chœur patriotique, *Pour la France*.

Au lendemain des fêtes scolaires dont nous venons de parler, M. le Gouverneur a bien voulu envoyer à Mgr le Préfet Apostolique la lettre suivante :

Iles
St-Pierre et Miquelon
—
Cabinet
du Gouverneur
N° 452

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Pierre, le 24 juillet 1930

Le Gouverneur p. i. des Iles St-Pierre et Miquelon,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
à Monseigneur Heitz, Supérieur ecclésiastique,
à Saint-Pierre.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous exprimer à nouveau tout le plaisir que j'ai éprouvé d'assister aux trois cérémonies de distribution des Prix de l'école Sainte-Croisine, du Collège Saint-Christophe et du Pensionnat. Ces cérémonies ont été en tous points réussies ; et maîtres et élèves méritent de vifs éloges. J'ai constaté avec émotion l'entrain et la fierté que les élèves ont mis, en bons petits Français, dans l'exécution des divers chants patriotiques.

Veuillez bien être mon interprète auprès des Directeur et Directrice des écoles libres pour leur faire agréer, ainsi qu'à leurs dévoués collaborateurs, mes biens sincères félicitations, et pour transmettre à leurs chers élèves, filles et garçons, mes compliments pour leurs efforts au cours de l'année scolaire qui s'achève et mes souhaits de bonnes vacances.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de
mes sentiments très distingués.

H. SAUTOT.





Palmarès

ECOLE SAINTE-CROISINE

PRIX D'HONNEUR offerts :

Par M. Saulot, Gouverneur p. i. : Marie Tillard, élève du Cours Complémentaire, 1^{re} Année ; — par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies : Paule Bonnieul, élève du Cours Supérieur, 2^{me} Année.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, offerts par Mgr Heiltz, Préfet Apostolique : Lucienne Ozon, élève du Cour Supérieur, 2^{me} Année, et France Farvacque, élève du Cours Moyen, 2^{me} Année.

PRIX D'EXCELLENCE offerts :

Par la Municipalité de St-Pierre : Marcelle Lesénéchal ; — par la Chambre de Commerce : Renée Farvacque, élèves du Cours Supérieur, 2^{me} Année.

PRIX DE SATISFACTION GÉNÉRALE, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Yvonne Thébault, élève du Cours Moyen, 2^{me} Année.

Diplômes

Ont obtenu le Certificat d'Etudes primaires délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

PREMIER DEGRÉ : Yvonne Thébault, Blanche Fitzpatrick.

Principaux Prix des Matières classiques

Cours Complémentaire, 1^{re} Année : Marie Tillard.

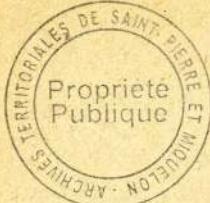
Cours Supérieur, 2^{me} Année : Paule Bonnieul.

Cours Moyen, 2^{me} Année : Yvonne Thébault ; 1^{re} Année : Suzanne Rose.

Cours Élémentaire, 2^{me} Année : Mathilde Boudreau ; 1^{re} Année : Emilie Le Saux.

Cours Préparatoire, 2^{me} Année : Louise Gorouge, Odette Briand ; 1^{re} Année : Thérèse Gendron.

Cours des Petits Garçons : Paul Gaspard, Antoine Miadonnet, André Cambray.



COLLÈGE SAINT-CHRISTOPHE

Prix d'Honneur

N. B. — Le Prix d'Honneur est décerné, dans chaque classe, à l'élève qui a donné le plus de satisfaction par son travail et sa conduite.

PRIX D'HONNEUR, offert par M. Sautot, Gouverneur p. i. : Léon Ruellan, élève du Cours Supérieur.

PRIX D'HONNEUR, offert par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies : Henri Leroux, élève du Cours Moyen, 2^{me} Année.

PRIX D'HONNEUR : Jacques Le Soavec, élève du Cours Moyen 1^{re} Année.

PRIX D'HONNEUR : Marcel Yon, élève du Cours Elémentaire.

Prix d'Instruction Religieuse

offerts par Monseigneur Heitz, Préfet Apostolique

Pierre-Marie Lebailly, élève du Cours Supérieur ; Joseph Champdoizeau, élève du Cours Moyen, 2^{me} Année ; Charles Lemoine, élève du Cours Moyen 1^{re} Année ; Valentin Drake, élève du Cours Elémentaire.

Diplômes

A obtenu le *Brevet Elémentaire* aux Examens officiels des 10, 11 et 12 juillet 1930 : Léon Ruellan.

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre de Saint-Pierre :

DEUXIÈME DEGRÉ : Robert Grymomprez, Christian Favreau.

PREMIER DEGRÉ : Joseph Champdoizeau, Jean Casamayor, Emilian Cormier, Auguste Drouet.

Prix d'Excellence

N. B. — Ces Prix sont attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures places dans l'ensemble des Compositions et Concours de l'année scolaire.

PRIX HORS CONCOURS, offert par le Maire et le Conseil Municipal : Léon Ruellan.

COURS SUPÉRIEUR, Première Division. — PRIX, offert par la Chambre de Commerce : Robert Grymomprez. — Deuxième Division. — PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Raymond Girardin.



COURS MOYEN (2^{me} ANNÉE), Première Division : Henri Leroux. — Deuxième division : Joseph Pinson.

COURS MOYEN, (1^{re} ANNÉE) : Jacques Le Soavec.

COURS ÉLÉMENTAIRE, première division : Marcel Yon. — Deuxième division : Charles Poitier.

Prix des Matières Classiques

Cours Supérieur

PREMIER PRIX, offert par le R. P. Dræsch, Supérieur du Collège Saint-Alexandre : Léon Ruellan, titulaire de 10 prix.

DEUXIÈME PRIX : offert par le Comité de l'Enseignement libre : Pierre-Marie Lebailly, titulaire de 3 prix et 4 accessits.

Première Division. — Prix et accessits obtenus : Robert Grymomprez 1 p., 5 a. ; Richard Bartlett, 5 a. ; Christian Favereau, 1 p., 3 a. ; Fernand Goupillière 3 a.

Deuxième Division. — Prix offert par le Comité de l'Enseignement libre) : Georges Ozon, 6 p., 2 a. ; Raymond Girardin, 4 p., 5 a. ; Marcel Dagort 2 p., 5 a. ; Robert Dagort. 3 p., 3 a. Georges Levavasseur, 1 p., 1 a. ; Joseph Cormier, 1 p., 1 a. ; Eug. Cormier, 2 a.

Cours Moyen 2^{me} Année

Première Division. — Prix et accessits obtenus : Henri Leroux, 13 ; Joseph Champdoizeau, 11 ; Jean Dagort, 10 ; Roger Lalanne, 10 ; Jean Casamayor, 8 ; Auguste Dérouet, 6 ; Léopold Turgot, 6 ; Emilien Cormier, 5 ; Charles Roblot, 5 ; Joseph Hebditch, 3 ; Noël Poulard, 3.

Deuxième Division : Joseph Pinson, 14 ; Clément Etchégoyen, 13 ; Louis Etchégoyen, 12 ; Marcel Busnot, 9 ; Fernand Lafitte, 9 ; René Dérible, 8 ; Henri Farvacque, 8 ; André Miller, 4 ; André Clément, 3 ; Henri Leroy, 2 ; Jean Yon, 1.

Cours Moyen 1^{re} Année

Prix et accessits obtenus : Jacques Le Soavec, 8 ; Georges Farvacque, 7 ; Charles Lemoine, 6 ; René Haran, 5 ; Paul Manet, 5 ; Georges Haran, 3 ; Joseph Poulard, 3 ; Maurice Dérible, 2 ; Jean Gaspard, 2 ; Henri Iza, 2 ; Georges Lemaine, 2 ; Léon Mahé, 2 ; Gérard Autin, 1 ; Ernest Girardin, 1 ; François Mahé, 1 ; Auguste Olano, 1.



Cours Élémentaire

Première Division. — Prix et accessits obtenus : Marcel Yon, 11 ; Valentin Drake, 9 ; Gabriel Couëpel, 7 ; Albert Desdouet, 5 ; René Audoux, 5 ; Francis Le Soavec, 3 ; Jean Turpin, 3 ; Emile Poirier, 2 ; Pierre Perrin, 2 ; Jean Etcheverria, 1 ; Pierre Couëpel, 1 ; Eugène Grimaux, 1 ; Maurice Lévêque, 1 ; Georges Slaney, 1 ; Jean Urvurtavar, 1.

Deuxième Division, 1^{re} Section : Charles Poirier, 9 ; René Lissaraga, 5 ; Jean Ozon, 3 ; Pierre Ruault, 3 ; Alfred Petitpas, 2 ; Jean Murphy, 2 ; Antony Drake, 1 ; William Fitzpatrick, 1.

Deuxième Section : Etienne Couëpel, 3 ; Georges Stacey, 2 ; Eugène Murphy, 2 ; François Téletchéa, 1 ; Noël Mahé, 1 ; Raoul Poirier, 1,



PENSIONNAT

PRIX D'HONNEUR offerts —

Par M. Saulot, Gouverneur p. i. : Geneviève Vergues. ; — *par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies :* Marguerite Huby ; — *par la Municipalité :* Madeleine Déminiac.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, offerts par Mgr le Préfet Apostolique : Jeanne Pinaquy, Paulette Roussel.

PRIX D'EXCELLENCE, offert par la Chambre de Commerce : Marie Enguehard.

PRIX DE SATISFACTION, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Jeanne Briand.

PRIX DE DILIGENCE : France Sire.

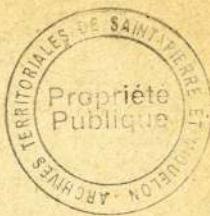
PRIX D'EXAMEN, offert par M. le Dr Dunan : Geneviève Vergnes.

Diplômes obtenus

A obtenu le *Brevet Élémentaire*, aux Examens officiels des 10, 11 et 12 juillet 1930 : Geneviève Vergnes.

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires, Premier Degré*, délivré par le Comité de l'Enseignement lib: e de Saint-Pierre : Marguerite Girardin, Marguerite Colombani, Marie-Hélène Guillaume, Marie Lebailly, Emilie Olaïsola.

Ont obtenu le *Certificat de Dactylographie préparatoire*, délivré par l'Association Sténographique Unitaire — Système Prévost-Delaunay — : Paulette Roussel, Marie Enguehard, Madeleine Déminiac.



Principaux Prix des Matières Classiques

PRIX DE PIANO, (Hors Concours) : Madeleine Déminiac.— PRIX: Marguerite Huby.

COURS COMPLÉMENTAIRE, Deuxième année : Geneviève Vergnes. — Première Année : Marie Enguehard.

COURS SUPÉRIEUR : Marie Lebailly.

COURS MOYEN, Deuxième Année : France Audouze.

COURS MOYEN. — Première Année, première division : Paule Chartier.
— Deuxième division : Marie-Thérèse Casamayer.

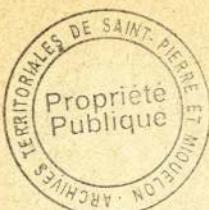
COURS ÉLÉMENTAIRE, Deuxième Année : Marguerite Nédellec. — Première Année : Alberte Lefèvre, Thérèse Delépine.

COURS DES PETITS GARÇONS : Francis Abraham.

Un peu de notre Histoire (75).

- 1816 (Suite) -

D'APRÈS la lettre qu'il écrivit au ministre des Colonies, le 4 juillet 1816, la première préoccupation du commandant Bourrillhon, à son arrivée à Saint-Pierre, fut d'examiner sur les lieux mêmes jusqu'à quel point il pouvait être avantageux de bâtir le bourg à une plus grande distance du Barachois qu'il ne l'était anciennement. Et il ajouta : « Après avoir opposé les avantages que produirait ce changement en ce qu'il y aurait un gain d'une petite partie de terrain propre pour le séchage du poisson, à l'inconvénient qu'il entraînerait d'éloigner les maisons du point d'embarquement, et cela dans un moment où il s'agissait de mettre promptement à terre tous les approvisionnements nécessaires à l'établissement de la colonie, et des vivres pour plus de 700 personnes, je me suis décidé en faveur de l'ancien emplacement, et ce avec autant moins d'hésitation qu'en choisissant l'autre il m'eût été extrêmement difficile pour ne pas dire impossible, dans la position où l'expédition se trouvait, d'effectuer le débarquement. »



Aussitôt son parti pris, le chargé en chef du Service fit descendre à terre les ouvriers d'artillerie composant la garnison ; et avec le concours d'une trentaine de matelots fournis par le commandant Ollivier, il leur fit installer six grandes tentes, non compris celles des entretenus, pour recevoir les approvisionnements à mesure de leur débarquement, en attendant que la charpente du magasin général ait pu être dégagée des cales de la « Salamandre ». Ce travail fut vite exécuté en dépit du mauvais temps qui régnait depuis l'arrivée.

Le 10 juin, les déportés commencèrent à débarquer. Ceux qui devaient résider à Saint-Pierre commencèrent immédiatement la construction de leurs maisons avec les matériaux délivrés par M. Bourrilhon à titre d'avances et provenant des navires « Edwards » et « Pacifique » de MM. Ellis et Jarvis, de Boston, fort heureusement arrivés les 2 et 7 juin ; cinq autres étaient attendus avant le 15 juillet, époque fixée par le marché.

En attendant de pouvoir occuper leurs demeurs, ces anciens habitants logeaient, eux aussi, sous la tente, ou regagnaient, le soir, les transports pour s'y mettre à l'abri.

Ceux des déportés désireux de se fixer à Miquelon — ils étaient au nombre de 311 — furent transportés dans cette île le 18 juin par les goëlettes « Aminthe » et « Bretoise ». Le chargé du Service Feillet et le chirurgien Barbet se trouvaient avec eux. Le commandant Bourrilhon leur avait permis d'emporter les hamacs qu'on leur avait donnés au départ de France.

Le transport à terre des passagers et de leurs effets ne s'effectua pas sans difficultés par suite d'un fort vent d'Est. Mais grâce à la bonne volonté des nouveaux occupants, et au concours de Joseph Vigneau qui était à la tête d'un armement métropolitain arrivé avant l'expédition, tout se passa sans accident.

En attendant les matériaux commandés aux Etats-Unis, les habitants logèrent les uns sous des tentes, d'autres dans des cabanes en gazon, hâtivement construites ; et, sans perdre de temps, ils se mirent à fabriquer des warys pour faire un peu de pêche avant que la saison ne fût trop avancée.

(A suivre.)

E. S.

N'oubliez pas ...

que les Catholiques ont à leur disposition -- pour assurer à leurs enfants une instruction solide en même temps qu'une éducation chrétienne -- le Collège St-Christophe, l'Ecole Ste-Croisine, le Pensionnat.



Hotel BELMONT

North-Sydney

Confort Moderne - Prix Modérés
— Green Propriétaire —

BELMONT Hotel

North-Sydney. (N. S.)

Modern Confort - Reasonable Price.
— Green Proprietor —

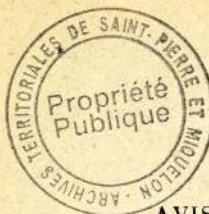
Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1930)

La situation créée par la mauvaise pêche. — Au dire des anciens, aucune année n'a été comparable à celle-ci. Après le capelan, c'est l'encornet qui a fait défaut. Jusqu'ici les résultats de la campagne sont insignifiants, à la suite de toute une période de pêches absolument nulles. La plupart de nos pêcheurs sont loin d'avoir cent quintaux ; beaucoup n'ont pas dépassé les cinquante. Or une pêche de cent quintaux livrés à un prix moyen couvre tout juste les frais d'armement, de gazoline et de sel, de la demi-ligne et de la nourriture du matelot. Si Dieu ne se hâte de nous venir en aide, comme nous l'en conjurons dans des prières publiques, ce sera fatallement la misère. Les petites économies y passeront : heureux encore ceux qui en possèdent ! Pour beaucoup d'autres, il faudra vivre sur le crédit et s'endetter, puisque la pêche est ici l'unique ressource.

Pour tâcher de s'assurer du travail, le séjour à St-Pierre pendant l'hiver n'est pas pratique pour tous, vu la rareté des logis disponibles et le prix des loyers. D'autre part, il serait regrettable que l'Ile-aux-Chiens cessât d'être un centre habité pour devenir une station estivale de pêche. Un travail suffisamment rémunérateur, accessible à tous, ouvriers et manœuvres, dès l'arrière saison d'automne, maintiendrait ici un plus grand nombre d'hommes. Il y va de l'avenir de notre petit groupement.

FEMMES ET JEUNES FILLES CATHOLIQUES,
n'oubliez pas quel est votre devoir en face du paganisme moderne !



AVIS. — L'Administration locale recherche tous articles intéressant les Iles St-Pierre et Miquelon, susceptibles d'être présentés utilement à l'Exposition coloniale de Paris de 1931 : objets ayant un caractère local ; engins et appaux de pêche, animaux et oiseaux empaillés, etc.

Les personnes désireuses de vendre ou de louer des articles du genre sont priées de s'adresser au Cabinet du Gouverneur, à Saint-Pierre.



Chronique de Miquelon

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1930)



BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 31 juillet : Gérard-Ernest-Eugène Orsini. Parrain : Eugène Vigneau ; marraine : Fabienne Orsini.

Concours de Tir. — Dans l'après-midi du dimanche, 27 juillet, a eu lieu un intéressant concours de tir, organisé par M. Gilles Detchéverry, Maire de la commune. Presque tous les hommes de Miquelon y ont pris part.

Le prix d'honneur a été remporté par M. Emile Lemaine. Les autres lauréats ont été MM. E. Lemaine, Léon Detchéverry, A. Gaspard.

Pèlerinage à N.-D. des Retrouvés. — Le dimanche, 3 août, après les vêpres, la paroisse de Miquelon s'est rendue en pèlerinage à N.-D. des Retrouvés pour implorer les secours de la Sainte Vierge et ses bénédicitions sur la campagne de pêche et les autres travaux en cours. Au pied du monument, le Père Lucas a souligné en quelques paroles émues le geste de la paroisse, geste chrétien, geste d'enfants qui aiment leur Mère et qui vont vers Elle pour lui confier les soucis du moment.

La Croix du cimetière. — Depuis quelque temps la grande Croix ne dominait plus le cimetière. Trop secouée par les tempêtes, elle était tombée. Mais une nouvelle Croix se dressera sur l'emplacement de l'ancienne. Elle est achevée. Il ne s'agit plus que de la mettre en place ; et ce sera pour bientôt.

Toto fait du tintamarre.

— Tu sais bien, lui dit sa mère, qu'il ne faut pas faire du bruit quand ton père dort !

— Tu sais bien que quand j'en fais et qu'il ne dort pas ... il me donne des claques !



Vapeurs et Voiliers

trouvent à SYDNEY-SUD (Nova Scotia)

Un Slip moderne pouvant recevoir tous navires de moins de 200 pieds et de jaugeage brut 1200 tonnes.

Des usines outillées pour toutes réparations marines,

Des ouvriers spécialistes : Charpentiers, Chaudronniers, Mécaniciens, Forgerons Monteurs. -----

Fonderies de fer, de bronze.

Soudure électrique et autogène.

On parle français

The Sydney Foundry and Machine Works,

Limited, N. S.

VOYAGEURS POUR LA FRANCE

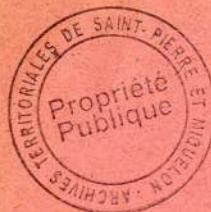
Passez sur les Transatlantiques de la Ligne CUNARD. Vous aurez pour des prix modérés une traversée très agréable, soit dans la classe cabine, soit dans la classe touriste. Départ tous les vendredis de Montréal ou de Québec, directement pour Le Havre.

**PRIX des passages : A partir de 107 dollars,
toutes taxes comprises.**

A partir du mois de Décembre, les départs auront lieu de Halifax, ce qui sera d'une grande utilité aux voyageurs partant de Saint-Pierre.

On peut consulter les plans des paquebots et retenir ses places chez les soussignés.
Agents de la Ligne CUNARD pour Saint-Pierre et Miquelon.

G. LANDRY & Cie.



SAISON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Maison L. COUELLAN, St-Malo

**Fabrique de Monuments funéraires
en marbres et granits**

Inscriptions en tous genres

ANGES et CHRISTS en bronze et porcelaine

Parpaings de toutes dimensions

Joseph MACÉ, représentant à Saint-Pierre.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines ,Grains, Foin

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.

Ch. Houllegatte

Représentant
113, Route de Coutances

Granville [Manche]

A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon .



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Farines

Demandez la marque
« Royal Household »
Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A Vendre :

Un Moteur Marque NOX
S'adresser à M. Edmond Goaziou

A Louer

PIERRE GOGNY, rue Bordé

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia

le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

TERITORIALES DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON - ARGENS PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

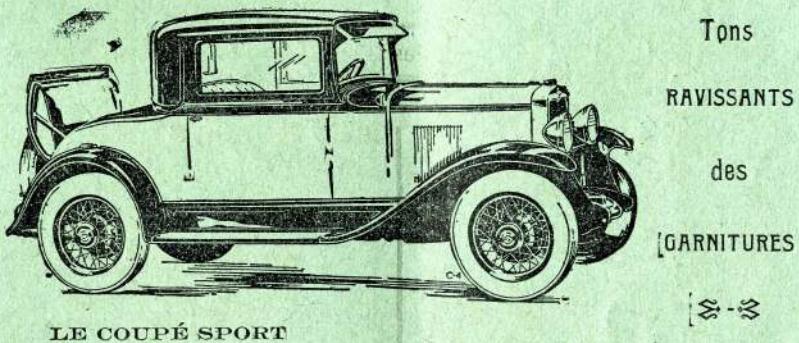
for Economical Transportation



Six Cylindres

GRACIEUSE SILHOUETTE

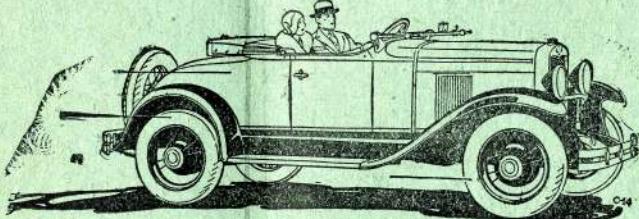
≈ Carrosserie Spacieuse ≈ ≈ Confort des Sièges ≈



LE COUPÉ SPORT

LA RODASTER SPORT

Lignes
élancées
et
fuyantes



La CHEVROLET 1930

répond à toutes les exigences pour un PRIX TRÈS ABORDABLE



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Actif au delà de 800 Millions de Dollars

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Malin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance